



référence

**AF91**

## Le contentieux judiciaire de l'Assurance

**Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 54 mn**

**Formation disponible en :** présentiel - distanciel - e-learning

**Catégorie :** Distribution d'assurances

**Éligible DDA :** Oui

**Public :**

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

**Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 1440 € TTC**

### Formation suivie en distanciel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance - webinar / vidéoconférence

**Tarif : 1080 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



### Formation suivie en e-learning

**Tarif :**  
31 € TTC

 Durée **54 min**

 **Dates ou période :**  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

 **Horaires :**  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation vise à permettre aux participants de comprendre les mécanismes du contentieux judiciaire en assurance, depuis la naissance du litige jusqu'à son traitement devant les juridictions.

Elle a pour objectif de donner les clés pour anticiper les risques contentieux, sécuriser les dossiers et adopter les bons réflexes face à une procédure judiciaire, en tenant compte des spécificités du droit des assurances.

- Comprendre les principales sources de contentieux en assurance.
- Identifier les étapes et acteurs du contentieux judiciaire assurantiel.
- Adopter les bons réflexes pour prévenir, gérer et sécuriser un dossier contentieux.

## 2. Contenu

Le contenu couvre les fondements du contentieux de l'assurance : interprétation du contrat, mise en jeu des garanties, exclusions, prescription, responsabilités et charge de la preuve.

Il détaille le déroulement d'une procédure judiciaire (expertise, référé, fond, voies de recours) et met en lumière les points de vigilance issus de la jurisprudence. Des exemples concrets permettent d'illustrer les erreurs fréquentes et les bonnes pratiques.

- Sources du contentieux : refus de garantie, exclusions, fausse déclaration, prescription, indemnisation et responsabilités.
- Déroulement de la procédure : expertise amiable et judiciaire, instance au fond, appels et exécution.
- Bonnes pratiques : constitution du dossier, gestion des preuves, prévention des litiges.



### 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

### 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

### 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

#### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

#### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

#### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»

auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



## FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13